

Fiche de données de sécurité **selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 10.02.2023

Révision: 10.02.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** BRUNOX® CARBONPFLEGE / CARBON CARE - Nonaerosol (120ML Zerstäuber/Atomizer)

· **UFI:** 4RS0-X0KW-Y002-AXE2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie du produit

PC2 Adsorbants

PC31 Produits lustrant et mélanges de cires

Catégorie de processus

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

Emploi de la substance / de la préparation

Produit de polissage

Produit d'entretien

1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

BRUNOX Korrosionsschutz GmbH

Adlzreiterstrasse 13, 85051 Ingolstadt

Postfach 100127 , 85001 Ingolstadt

Tel. + 49/ (0) 841 961 29 04

Fax + 49/ (0) 841 961 29 13

E-mail: office@brunox.com

UFI info / E-mail: ufi@brunox.com

www.brunox.de

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023

Révision: 10.02.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

**Nom du produit: BRUNOX® CARBONPFLEGE / CARBON CARE - Nonaerosol (120ML
Zerstäuber/Atomizer)**

(suite de la page 1)

BRUNOX AG
Tunnelstrasse 6
CH - 8732 Neuhaus/SGTel. +41/ (0)55 285 80 80
Fax +41/ (0)55 285 80 81E-mail: office@brunox.com
www.brunox.swiss
UFI info / E-mail: ufi@brunox.com**· Service chargé des renseignements:**
Abteilung Produktsicherheit / Product Safety Department:Tel. - Switzerland: +41/ (0)55 285 80 80
Tel. - Germany: +49 / (0)841 961 29 04Mo - Do / Mon - Thu: 08:00 - 16:00 Uhr
Fr / Fri: 08:00 - 12:00 Uhr**· 1.4 Numéro d'appel d'urgence**Toxikologisches Informationszentrum
CH - 8030 Zürich, Freiestrasse 16
Tel. +41/ 044 251 51 51

Notruf - CH, STIZ : 145

Notruf - D - : Giftnotrufzentrale 030 19240

Notruf - BE - : 070 -245 245

EUROPÄISCHE NOTRUFNR. : 112

Notruf - FR - : + 33 2 41 48 21 21; + 33 5 5696 4080; + 33 320 44 44 44; + 33 4 72 11 69 11;491
75 25 25; + 33 3 8332 36 36; 1 40 05 48 48;

+ 33 2 99 59 22 22; + 33 3 883 73 737; + 33 5 61 77 74 47

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**· 2.1 Classification de la substance ou de la préparation****· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies
respiratoires.**· Indications complémentaires:**

Il n'y a pas de quantité de liquide pertinente, il n'y a donc pas d'aspiration.

Ce produit n'a pas besoin d'être étiqueté conformément aux articles 9 et 3.10.1.6.3 du règlement
CLP. Par conséquent, la classification est également omise.**· 2.2 Éléments d'étiquetage****· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger néant**· Mention d'avertissement** néant**· Mentions de danger** néant

(suite page 3)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023

Révision: 10.02.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

**Nom du produit: BRUNOX® CARBONPFLEGE / CARBON CARE - Nonaerosol (120ML
Zerstäuber/Atomizer)**

(suite de la page 2)

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Système de classification:

Il n'y a pas de quantités pertinentes de liquide, donc il n'y a aucune aspiration. Ce produit n'est pas requis conformément à l'article 9 et à l'article 3.10.1.6.3 de l'ordonnance CLP d'être étiqueté. Sur le classement ou le marquage H304 (Asp. Tox 1) a été donc renoncé.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Préparations****Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**Composants dangereux:**

CAS: 64742-47-8 Numéro CE: 926-141-6 Reg.nr.: 01-2119456620-43-XXXX	distillats légers (pétrole), hydrotraités ⚠ Asp. Tox. 1, H304	50-100%
CAS: 68608-26-4 Reg.nr.: 01-2119527859-22-XXXX	sulfonic acids, petroleum, sodium salts ⚠ Eye Irrit. 2, H319	≥2,5-<10%
CAS: 123-95-5 EINECS: 204-666-5	stéarate de butyle substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	≤2%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours****Remarques générales:** Demander immédiatement conseil à un médecin.**Après inhalation:**

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

Après contact avec la peau: En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023

Révision: 10.02.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

**Nom du produit: BRUNOX® CARBONPFLEGE / CARBON CARE - Nonaerosol (120ML
Zerstäuber/Atomizer)**

(suite de la page 3)

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine

Vertiges

Nausées

· Risques Risque de pneumonie.**· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**· 5.1 Moyens d'extinction****· Moyens d'extinction:**

Mousse

Poudre d'extinction

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

· 5.3 Conseils aux pompiers**· Equipement spécial de sécurité:**

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 5)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023

Révision: 10.02.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

**Nom du produit: BRUNOX® CARBONPFLEGE / CARBON CARE - Nonaerosol (120ML
Zerstäuber/Atomizer)**

(suite de la page 4)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le fût d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas stocker avec les aliments.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
CAS: 64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités
VME (Suisse) Valeur momentanée: 700* mg/m³, 100* ppm
Valeur à long terme: 350* 5 e** mg/m³, 50* ppm
SSc;*Dampf, **Aerosol
CAS: 123-95-5 stéarate de butyle
VL (Belgique) Valeur à long terme: 10 mg/m³
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 6)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023

Révision: 10.02.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

**Nom du produit: BRUNOX® CARBONPFLEGE / CARBON CARE - Nonaerosol (120ML
Zerstäuber/Atomizer)**

(suite de la page 5)

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Protection respiratoire:

Filtre A/P2

Filtre AX

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Utiliser des gants en matériau stable (ex: nitrile) - éventuellement tricotés afin qu'ils soient plus confortables à porter.



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales****Couleur:**

Transparent

Odeur:

Caractéristique

Seuil olfactif:

Non déterminé.

Point de fusion/point de congélation:

-60 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

>200 °C

Inflammabilité

Non applicable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion**Inférieure:**

0,5 Vol %

(suite page 7)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023

Révision: 10.02.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

**Nom du produit: BRUNOX® CARBONPFLEGE / CARBON CARE - Nonaerosol (120ML
Zerstäuber/Atomizer)**

(suite de la page 6)

· Supérieure:	6,5 Vol %
· Point d'éclair	Non applicable.
· Température d'inflammation:	210 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· Dynamique à 20 °C:	4 mPas
· Solubilité	
· l'eau à -1 °C:	20 g/l
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	2 hPa
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,82 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· 9.2 Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	0,5 %
· VOCV (CH)	Lösemittelgehalt BRUNOX(R) Carbonpflege bulk: VOCV (CH) 565 g/l
· Teneur en substances solides:	0,0 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant

(suite page 8)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023

Révision: 10.02.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

**Nom du produit: BRUNOX® CARBONPFLEGE / CARBON CARE - Nonaerosol (120ML
Zerstäuber/Atomizer)**

(suite de la page 7)

· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Risque d'incendie.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
CAS: 64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités
Oral LD50 >5.000 mg/kg (rat)
Dermique LD50 >5.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire LC50/4 h >5.000 mg/l (rat)
CAS: 123-95-5 stéarate de butyle
Oral LD50 32.000 mg/kg (rat)
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Bei längeren und/oder häufigem Hautkontakt sind Reizerscheinungen möglich.
Prolonged skin contact will result in defatting of the skin, leading to irritation, and in some cases, dermatitis.

(suite page 9)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023

Révision: 10.02.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

**Nom du produit: BRUNOX® CARBONPFLEGE / CARBON CARE - Nonaerosol (120ML
Zerstäuber/Atomizer)**

(suite de la page 8)

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**
- **Propriétés perturbant le système endocrinien**
Aucun des composants n'est compris.

*

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:**
CAS: 64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités
LC50/96 h 1.000 mg/l (Fish)
EC50/48h 1.000 mg/l (daphnia)
IC50 Algen 1.000 mg/l (algae)
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

(suite page 10)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023

Révision: 10.02.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

**Nom du produit: BRUNOX® CARBONPFLEGE / CARBON CARE - Nonaerosol (120ML
Zerstäuber/Atomizer)**

(suite de la page 9)

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Catalogue européen des déchets**
HP5 Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**
- **ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA** néant
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA** néant
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- **ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA**
- **Classe** néant
- **14.4 Groupe d'emballage**
- **ADR/RID/ADN, IMDG, IATA** néant
- **14.5 Dangers pour l'environnement**
- **Marine Polluant:** Non
- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable.
- **"Règlement type" de l'ONU:** néant

CH/FR

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023

Révision: 10.02.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

Nom du produit: BRUNOX® CARBONPFLEGE / CARBON CARE - Nonaerosol (120ML
Zerstäuber/Atomizer)

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
Aucun des composants n'est compris.
- **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**
- **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**
Aucun des composants n'est compris.
- **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**
Aucun des composants n'est compris.
- **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**
Aucun des composants n'est compris.
- **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**
Aucun des composants n'est compris.
- **Prescriptions nationales:**
- **Classement des liquides pouvant polluer les eaux:** classe B (Classification propre)
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Service établissant la fiche technique:** Abteilung Produktsicherheit
- **Contact:** siehe Seite 1 / see page 1
- **Date de la version précédente:** 25.03.2021
- **Numéro de la version précédente:** 8
- **Acronymes et abréviations:**
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation

(suite page 12)

CH/FR



Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023

Révision: 10.02.2023

Numéro de version 9 (remplace la version 8)

**Nom du produit: BRUNOX® CARBONPFLEGE / CARBON CARE - Nonaerosol (120ML
Zerstäuber/Atomizer)**

(suite de la page 11)

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**